

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom Ducrot  
 Prénoms Antoine Alexis  
 Grade 2<sup>e</sup> classe  
 Corps 51<sup>e</sup> BAT. DE CHASSEURS  
 N° Matricule. { 2875 au Corps. — Cl. 1895  
                   { 2013 au Recrutement Annecy  
 Mort pour la France le 31 août 1915  
 à Singelkopf, Alsace  
 Genre de mort tue à l'ennemi  
 Né le 27 mars 1875  
 à Saint-Paul Département Haute-Savoie  
 Arr. municipal (p' Paris et Lyon),  
 à défaut rue et N°.  
 Jugement rendu le 29 Décembre 1920  
 par le Tribunal de Yverdon-les-Bains  
 acte ou jugement transcrit le 22 Février 1921  
 à Saint-Paul 11<sup>e</sup> classe  
 N° du registre d'état civil

Cette partie  
n'est pas à remplir  
par le Corps.

554-708-1921. [26434.]

n° 46

**DUCRET Antoine Alexis**  
**dit Sissi, marié à Féternes le 08**  
**avril 1905, 3 enfants: Thérèse,**  
**Jean et Odette, né et cafetier**  
**Chez Bochet**

Lieu d'inhumation:

département:

commune:

lieu:

tombe:

Transcription  
du jugement de décès  
n° 5

**DÉCÈS**  
de  
Ducrot  
Antoine Alexis

Vu la signification à nous faite le vingt janvier mil neuf cent vingt un. Nous avons intégralement transcrit de jugement suivant Audience du vingt-neuf décembre mil neuf cent vingt un. Le Tribunal civil de première instance de Yverdon, réuni en chambre du mil neuf cent vingt un, Conseil où Me Siegfried M. M., est docteur, Guenet président, Demmayeur, juge; Bachelard, juge suppléant, en présence de M. Favre, Procureur de la République, assistés de Séchant, commis greffier domiciliés à rendre le jugement suivant. Déclare constant le décès de des chasseur Ducrot Antoine Alexis, né à Saint-Paul le vingt-sept mars mil huit cent soixante quinze, fils de Jean et de Marie Guerin Emmanuel, et de Marchand Claudine morte à et de Grand Adolphe Germain du 51<sup>me</sup> Bataillon de chasseurs. Mort pour la France à la date présumée du trente un août mil neuf cent quinze au Singelkopf, Alsace, sachant mil neuf cent vingt un, la transcription du présent acte requies de décès de, sur la déclaration de l'année courante de la commune de Saint-Paul et la mention ainsi que mention de sa transcription en marge des registres de la même commune à la date du décès. Transcrit par qui lecture faite, ont signé avec Nous, Alexandre Delaport, Maire de Saint-Paul, Officier de l'Etat Civil le vingt deux janvier mil neuf cent vingt un.

Les Déclarants,  
L'Officier de l'Etat Civil,  
Delaport